

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XIVme ANNÉE

1898



1er AOUT

No. 8.

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

Notre Père Saint Dominique

LE jeudi, 4 août, l'Ordre de Saint François fêtera sous le rite le plus solennel, double de 1^{re} classe avec octave, l'ami de son séraphique Fondateur, le Patriarche saint Dominique.

Une page de la *Vie de Saint François*, par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, rappellera à nos tertiaires et à nos lecteurs, l'intime union des deux Saints.

Toutes les âmes dévouées à la famille franciscaine trouveront force et consolation à se mettre, durant ce mois, sous la protection puissante du Patriarche des Frères Prêcheurs :

“ On rapporte dans la vie de saint François, écrit le Père Frédéric, un autre miracle qui lui fut commun avec son ami S. Dominique. Il est consigné plus au long dans un manuscrit espagnol d'un compagnon du bienheureux Père saint Dominique. En voici la substance :

“Saint François tenant un Chapitre de son Ordre dans une
“petite ville, notre Père saint Dominique alla le voir ; et ils se
“cherchaient souvent pour leur consolation spirituelle. Le Cou-
“vent se trouva dépourvu de vivres : l’heure du repas vint : on
“n’avait rien à manger. Les deux Saints se mirent en prière,
“et se sentant exaucés, ils firent rassembler les Religieux au
“réfectoire, où après la bénédiction de la table, on vit entrer
“de jeunes hommes, d’une admirable beauté, au nombre de
“vingt, qui apportaient tout ce qui était nécessaire pour le repas
“de la Communauté entière. Ils servirent les Religieux avec un
“grand recueillement et une profonde humilité : après quoi, se
“plaçant en ordre, deux à deux, ils se retirèrent. Le repas étant
“fini, notre Père saint Dominique fit un beau discours sur la
“confiance en Dieu, et il avait coutume de prêcher dans les
“Couvents des Frères Mineurs, lorsqu’il y recevait la sainte hos-
“pitalité dans ses voyages. Il en agissait ainsi, à cause de son
“étroite union avec son grand ami, saint François.”

“L’âme virginale de saint Dominique s’envola de cette misé-
rable terre vers le séjour de l’éternelle joie, cinq ans avant celle
de son inséparable ami, le Séraphin d’Assise.

“Nous possédons le portrait de ce Chérubin de la terre,
peint en ces termes dans la Légende du Séraphique François,
Légende composée par ordre du Pape Grégoire IX, le sincère
ami de ces deux saints Patriarches. “Dominique était d’une
“taille médiocre, fine et bien proportionnée. Il avait le visage
“beau et agréable, la voix sonore et les mains longues. Ses
“cheveux étaient clairs et d’un blond quelque peu ardent aussi
“bien que sa barbe. De son front et de son regard sortait
“une splendeur rayonnante qui le faisait vénérer de tout le
“monde. Une religieuse allégresse était toujours peinte sur
“son visage, à moins que sa compassion pour les âmes souffran-
“tes n’y fit paraître de la tristesse.”

“Son corps virginal repose dans le Couvent de son Ordre, à
Bologne la Savante. Nous avons eu le bonheur de nous pros-
terner, le cœur ému, dans ce couvent des heureux Enfants de
saint Dominique, sur le magnifique tombeau du grand Patriarche
leur illustre Père.

“L’amitié qui avait uni les deux Saints, pendant leur vie,
s’est perpétuée parmi leurs enfants. Les Frères Prêcheurs et les
Frères Mineurs ont travaillé de concert à la défense de l’Église

et à la réforme de la société chrétienne : portant dans le monde entier le flambeau de la foi, ils se sont rencontrés sur toutes les plages, sous tous les climats, et souvent ils ont cueilli ensemble la palme du martyre.”



LE BAISER DE S. DOMINIQUE ET DE S. FRANÇOIS

Saint Ami de François, Chérubin de lumière,
Vous qui réglez auprès du Séraphin d'amour,
Que vos Fils et les siens qui vous nomment leur Père
Soient forts contre le monde en s'aimant sans retour.

LE TIERS-ORDRE



RÉPONSES A QUELQUES OBJECTIONS (1)

C'est une surcharge nouvelle. Nous avons bien assez d'obligations et de pratiques de piété.

R. — 1^o Le Tiers-Ordre ne vous impose rien sous peine de péché. Si vous êtes fidèle à la Règle, vous avez les grâces du Tiers-Ordre, la bénédiction de Dieu et de saint François. Si vous ne l'observez pas, vous ne péchez pas. Il n'y a donc pour vous que des avantages dans le Tiers-Ordre, aucun inconvénient : beaucoup à gagner et rien à perdre. — 2^o Cette association vous demande ce à quoi vous êtes déjà tenu : l'observation des commandements et des lois évangéliques : quant aux pratiques pieuses qui s'y ajoutent, tous les bons chrétiens les accomplissent déjà et font même davantage. — 3^o N'appellez pas une surcharge ce qui est un stimulant et un secours. Les roues ne sont pas une surcharge pour un char, ni les voiles pour un vaisseau, ni les ailes pour un oiseau. Tout ce qui nous procure des grâces nouvelles et nous aide à vivre plus chrétiennement et à aller sûrement en paradis doit nous être cher. Attachons-nous au Tiers-Ordre et à ses pratiques comme à une planche de salut.

Mais c'est une association bien ancienne, surannée. Il faut du nouveau dans notre siècle.

R. — L'autorité du Pape a tranché depuis longtemps la question. Le Tiers-Ordre est à ses yeux le remède par excellence aux maux dont souffre et meurt notre société contemporaine, envahie et troublée par l'orgueil et le sensualisme. Le retour à l'Évangile, voilà le salut des individus et des sociétés, et le Tiers-Ordre Franciscain est précisément le code de la perfection évangélique pour ceux qui vivent au milieu du siècle.

Et qu'on ne dise pas que le Tiers-Ordre n'est plus en harmonie avec l'état de notre société, que ses rigoureuses exigences cadrent mal avec les conditions de la vie, telles que la force des choses les a faites. Léon XIII a mis à la portée de tous, par des adoucisse-

(1) Ces réponses sont empruntées à une petite brochure de propagande illustrée : *Le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise*, par le R. P. Ernest-Marie de Beaulieu, Capucin.

ments considérables, l'observation de la Règle du Tiers-Ordre. Il a enlevé ainsi à tous les chrétiens tout prétexte pour se refuser à entrer dans cette pieuse milice, qui doit devenir de nos jours la contrepartie de la franc-maçonnerie. On peut ajouter que c'est l'amour de la nouveauté qui perd aujourd'hui les âmes, et qui fait à la piété elle-même un tort considérable.

En fait d'œuvres, mieux vaut les anciennes que les nouvelles. Celles-ci passent et s'étiolent aussi facilement qu'elles éclosent, et elles n'ont pour résultat que de faire perdre en pure perte des efforts d'ailleurs généreux.

L'arbre séculaire du Tiers-Ordre a précisément sur toutes ces végétations d'un jour l'avantage de l'ancienneté. Il est éprouvé par le temps, il a fait ses preuves, et, comme ne cesse de le redire Léon XIII, les œuvres qu'il a accomplies dans le passé répondent des triomphes qui l'attendent dans l'avenir.

Je n'aime pas beaucoup à me montrer, à m'afficher en compaignie. L'organisation d'une confrérie, les réunions, les exercices communs, les charges, m'effrayent et m'empêchent de rentrer au Tiers-Ordre.

R. — Si vous ne pouvez, pour des raisons spéciales de santé, d'occupations, de famille, faire partie de la Fraternité, vous pouvez toujours devenir enfant de saint François, observer la Règle en particulier, être en un mot ce que l'on appelle *Tertiaire isolé*. Vous aurez les mêmes privilèges et les mêmes indulgences, sauf cependant l'indulgence plénière attachée à la réunion mensuelle. Mais vous serez dans une situation très inférieure et très défavorable. Vous vous priverez des grâces de l'association et des forces que l'on puise dans le bon exemple des frères et l'édification mutuelle, des lumières et secours de la direction. Vous ne serez Tertiaire qu'à demi, et en grand danger, n'étant plus soutenu, de revenir en arrière, de négliger la Règle, et d'oublier votre condition.

Fac soli! dit l'Écriture. Malheur à celui qui est isolé, parce que s'il tombe, il n'aura personne pour l'aider à se relever. Et au contraire, *le frère qui est aidé par son frère devient comme une cité imprenable.* — *Le lien qui est triple, est-il dit encore, défie tous les efforts.*

L'association fait qu'au lieu d'être seul à combattre, on est encadré dans une armée, avec un chef, une tactique et des

armes solides. On en devient plus courageux et plus fort et on marche plus souvent à la victoire.

Mais nous avons tant d'œuvres, tant d'associations. Nous éparpillons nos forces et nous nous épuisons sans rien faire d'utile. Le Tiers-Ordre nuira aux œuvres déjà existantes.

R. — Il y a du vrai dans la première partie de cette objection : et c'est précisément pour remédier à cet émiettement des forces catholiques, pour grouper toutes les bonnes volontés, et faire un corps unique, compact, puissant, que le Souverain Pontife préconise par-dessus tout le Tiers-Ordre, qui est l'œuvre des œuvres. Aux congrégations diverses des dames de Rome réunies à ses pieds, il disait : “ Nous voudrions pouvoir vous persuader *toutes*, qui que vous soyez, *jeunes filles ou grandes personnes*, appartenant aux diverses archiconfréries ici représentées, de vous faire recevoir dans le Tiers-Ordre de saint François.”

Les autres associations ont un but spécial, le Tiers-Ordre est complet et tend par sa Règle à informer toute la vie pour la rendre plus chrétienne et plus parfaite. Quelle est l'association qui demande à ses membres, comme le Tiers-Ordre, l'observation des commandements de Dieu, avec les précautions nécessaires contre les raffinements du luxe, de la volupté, de l'orgueil, la lutte contre la mauvaise presse et la licence des mœurs ?

En formant ainsi des chrétiens sérieux, des catholiques intègres, des hommes de principe et de lutte, le Tiers-Ordre ne montre-t-il pas sa supériorité et sa force ?

Loin de nuire d'ailleurs aux œuvres déjà établies, le Tiers-Ordre les renouvellera, en donnant à leurs membres un nouveau zèle et une activité plus éclairée, plus surnaturelle, partant beaucoup plus efficace. Le Tiers-Ordre est l'école où se forment les hommes d'œuvres et la source de l'esprit qui doit les animer. Les Tertiaires, en vertu de leur vocation, se portent d'eux-mêmes partout où leur concours devient utile, partout où l'on a besoin de leur dévouement.

Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, catéchisme aux enfants des écoles laïques, adoration nocturne, secrétariat du peuple, que d'œuvres soutenues ainsi par nos vaillants Tertiaires, qui ont le courage même de les fonder et de les faire prospérer là où elles n'existent point !

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre-Sainte (1).

(Suite.)



BENOIT D'AREZZO, Premier Provincial de Syrie.

RAPPELÉ en Europe par les soins que réclamait l'administration de son Ordre naissant, François était revenu en Syrie. Mais cette terre où s'étaient accomplis de si augustes mystères, cette terre où Dieu l'avait favorisé de si douces consolations, où lui-même avait conduit un premier essaim de missionnaires, il la portait toujours dans son cœur. D'ailleurs n'y avait-il pas laissé des Frères zélés, destinés à poursuivre l'œuvre qu'il n'avait fait qu'ébaucher? A cette petite phalange sainte et valeureuse, il fallait un guide pour la diriger dans la voie de la sainteté, un chef pour la conduire au combat, un père pour l'aimer comme il la chérissait lui-même.

François était trop l'homme de Dieu pour laisser à l'arbitraire des considérations humaines un choix si important et si délicat. Désireux avant tout de connaître l'élu d'En-Haut, il jeûna, il veilla, il répandit son âme devant le Seigneur et chercha des lumières dans une oraison fervente et prolongée. Ces moyens que ne connaît pas la prudence humaine, mais qu'emploie toujours avec succès l'homme uniquement préoccupé d'accomplir la volonté divine, lui réussirent comme d'usage et, sous la dictée de l'Esprit-Saint, il désigna Fr. Benoît d'Arezzo pour être, en Orient, un autre lui-même.

Issu d'une famille aussi honorable que vertueuse, le futur Provincial de Syrie naquit à Arezzo en 1190; son père s'appela Sinigardo de Sinigardi et sa mère Isabelle di Pietra Malisquia. Parents vraiment à la hauteur de cette dignité, ils eurent soin d'inculquer à leur fils, dès le bas-âge, l'amour de Dieu et le respect de sa loi. L'impulsion donnée à notre jeune homme par une famille chrétienne seconda merveilleusement les dons de la nature. Doué d'un esprit délié, d'une intelligence étendue, d'un

(1) L'abondance des matières nous a forcés de suspendre longtemps la continuation de cette Histoire. Nous renvoyons le lecteur pour trouver ce qui précède à la page 192 du Volume XIIe de la *Revue*, année 1896.

jugement droit, d'un cœur noble et généreux, l'adolescent grandissait portant sans défaillance le joug du Seigneur et prêt à suivre la voie qui lui serait montrée. Dieu, entre les mains de qui tout est moyen, se servit, pour la lui indiquer, d'un événement extraordinaire.

Dans le cours de ses prédications à travers l'Italie, François se présentait un soir sous les murs d'Arezzo. Il était déjà tard et les portes de la ville étaient fermées. Empêché dès lors de pénétrer à l'intérieur, le saint se retire dans un hôpital voisin.

Son sommeil était court et la prière composait la majeure partie de son repos. Pendant son oraison, il est ravi en esprit au centre de la cité et là un spectacle navrant s'offre à sa vue : les habitants, divisés en deux camps, sont irrités les uns contre les autres : la colère les enflamme, ils s'injurient, leurs bras sont armés, et toutes les horreurs de la guerre civile vont fondre sur ce malheureux peuple. Par anticipation et à la clarté de la lumière divine, François voit les armes fratricides frapper à grands coups, le sang couler, les cadavres joncher le sol. Pendant qu'en proie à une profonde douleur, son âme contemplant ce spectacle déchirant, Dieu lui montre une troupe de démons qui, joyeux et triomphants, attisaient la discorde, soufflaient l'indignation et pressaient le combat. Alors il n'y tient plus, l'offense faite à Dieu et la perte éternelle de ces pauvres égarés, jouets des puissances infernales, embrase son zèle et, appelant son compagnon, Fr. Sylvestre, il lui commande d'aller chasser ces ennemis de Dieu et du genre humain. Homme simple et soumis, Sylvestre se rend sans hésiter sous les murs de la ville et, élevant la voix : " Au nom du Dieu tout-puissant, s'écrie-t-il, et par les ordres de François, son serviteur, éloignez-vous, démons, qui êtes ici. " L'esprit superbe ne peut résister à la véritable humilité. Chassée par l'injonction de ce pauvre religieux, la cohorte infernale cède la place à l'ange de la paix. Aussitôt est changée la face des choses : les têtes se calment, les armes tombent et ces hommes qui tout à l'heure étaient prêts à s'entrégorger s'embrassent comme des frères.

Cette évolution soudaine de leurs dispositions est d'abord pour eux une énigme : mais bientôt le mystère s'éclaircit. Les sentinelles ont entendu la voix de Sylvestre et leurs oreilles ont perçu le nom de François. Rapport du fait dont ils ont été témoins oculaires est présenté aux magistrats : la rumeur en

circule en ville et, quand ensuite l'homme de Dieu pénétrera dans l'intérieur, il sera reçu avec les transports enthousiastes d'un peuple dont déborde la reconnaissance.

S'arrêtant alors au milieu de la place publique et s'inspirant des incidents si mouvementés de la nuit, l'apôtre fait à ces hommes touchés de la grâce une peinture vive et saisissante des maux qu'entraîne après elle la discorde auxquels il oppose le tableau si consolant qu'apportent avec elle l'union et la paix.

Lancée dans un tel moment et avec tout le feu d'un cœur d'apôtre, cette prédication produisit un effet considérable : tous fondaient en larmes : tous s'embrassaient, se juraient union et dévouement à toute épreuve. Les pécheurs désabusés et regrettant amèrement les désordres qui les avaient livrés en proie à leur ennemi, se montrent empressés à se réconcilier avec Dieu, et les âmes généreuses sentent naître en elles le désir d'une vie plus parfaite. Sous l'impulsion de cette grâce forte et victorieuse, nombre de jeunes gens disent adieu aux illusions, aux joies et aux dangers du monde et se présentent au saint fondateur pour être enrôlés sous sa bannière. Dans l'élan de sa reconnaissance bien légitime, la ville fait don à son libérateur d'une maison pour lui et sa famille religieuse, François y introduit les recrues que la Providence lui envoie d'une manière si inattendue.

Plus que tout autre, le fils de Sinigardi est frappé de cette étrange série d'événements. Intérieurement éclairé d'En-Haut, son âme pure et droite comprend qu'il n'y a de bonheur sans mélange, de stabilité à l'abri de toute vicissitude que dans le service de Dieu. Lui aussi va donc se jeter aux pieds de François, le priant de l'admettre au nombre de ses enfants. Le saint eut-il révélation de la beauté de cette âme ? connut-il par inspiration les services signalés que le jeune postulant devait un jour rendre à son Ordre ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que, du moment qu'il le vit, il l'aima de cet amour particulier que Dieu porte à ses élus privilégiés. Reconnaissant aussitôt en lui les marques d'une véritable vocation religieuse, il l'introduisit dans le nouveau couvent et le revêtit des livrées de la pauvreté absolue et volontaire. Mais telle est l'ardeur de la tendresse qu'il lui porte que, voulant le signaler d'une manière plus spéciale à l'attention de ses compagnons et lui donner une marque de la tendresse singulière qu'il a pour lui, tandis qu'il revêt les autres aspirants du drap que, selon son habitude, il a mendié à

la charité publique, il se dépouille de sa propre tunique et en couvre le jeune postulant : faveur insigne qui ne tombe pas sur un ingrât ! Comme le manteau d'Elie communiqua à son disciple Elisée l'esprit qui l'animait lui-même, de même le manteau de François fut à Benoit une sauvegarde précieuse contre toute pensée de relâchement, un puissant stimulant à la pratique de la vertu, un muet mais éloquent encouragement à voler de jour en jour plus héroïquement sur les traces de son maître. Rapides et incessants furent dans le fait les progrès du fervent novice. Telle était l'estime qu'il s'était acquise, que, quatre ans seulement après sa vêtue, au Chapitre général tenu à Sainte-Marie des Anges en 1216, préféré à tant d'autres religieux éminents pourtant par leurs vertus et distingués par leur profond savoir, il fut choisi par le saint pour être le guide de ses Frères et nommé Provincial de la Marche.

(A suivre.)

La Vénéralle Marie-Madeleine Postel du Tiers-Ordre de Saint François

Fondatrice de l'Institut des Sœurs des Ecoles Chrétiennes
de la Miséricorde.

L'ÉCUSE de Dieu est toujours féconde et toujours sainte. Il n'est pas de siècle, fut-ce le XIX^{me}, capable de mettre un obstacle à cette force divine qui lui vient de son Chef et qui fait en tout temps germer les fleurs de la sainteté. Et c'est là précisément une marque de sa divinité, un signe qu'elle doit sans cesse montrer aux générations qui passent demandant à être convaincues. Si notre siècle qui s'achève a eu de ces hommes néfastes, nés pour le scandale et pour la mort, il peut se glorifier d'avoir vu naître des hommes envoyés d'en haut pour édifier et planter, pour ressusciter et vivifier. Ils ont eu peut-être moins de retentissement que ces premiers, car la maison qui s'écroule fait plus de poussière et de bruit que celle qui lentement s'élève, mais la renommée des uns ne repose que sur des ruines fumantes parfois ensanglantées, la mémoire des saints s'élève sur des bienfaits, sur des œuvres durables, sur la reconnaissance des peuples. Leur mémoire est en bénédiction.

Telle apparaît aujourd'hui la vie d'une humble fille normande. Ses actions à la fois si ordinaires et si héroïques, ses jours si calmes et si tourmentés, son ministère auprès des petits et des délaissés, son influence auprès des grands, tout en elle paraît aujourd'hui environné d'une auréole de sainteté. C'est une lumière qui montre dans son vrai jour, jour surnaturel et céleste, la trame d'une vie longue et bien remplie.

Julie-Françoise-Catherine Postel vit le jour à Barfleur, petit port de mer du diocèse de Coutances, le dimanche 28 novembre 1755. Son père se nommait Jean Postel, sa mère, Thérèse Le Vallois. C'était une famille vraiment vertueuse et pleine de foi. Peut-être fût-ce la piété des parents qui captiva les regards du Seigneur et le décida à se choisir au sein de cette famille l'enfant de bénédiction dont nous allons raconter la vie. A l'école du St-Esprit elle apprit de bonne heure les grands secrets de la sainteté. Elève docile d'un si grand Maître elle manifesta sans tarder son goût pour les choses d'en-haut, son ardeur vive et constante pour les exercices de piété, sa délicate et exquise charité. De bonne heure, elle s'engagea dans la voie étroite qui conduit à la perfection, s'appuyant, pour gravir plus rapidement et plus sûrement la pente abrupte qui élève l'âme au-dessus du monde, s'appuyant, disons-nous, sur l'humilité et sur la mortification.

En la voyant croître plus rapidement en sagesse qu'en âge, comme du saint précurseur chacun se demandait de Julie : " Que pensez-vous que deviendra cette enfant ? " La sublimité et l'héroïsme semblaient nés avec elle et ne la quittèrent jamais, à tel point qu'un évêque écrivait un jour à son sujet : " On ne voit pas quel est dans cette vie l'acte qui ne soit pas un acte de vertu. "

Il faudrait donc la suivre pas à pas dans cette vie si longue et, sans avoir besoin d'une étude approfondie, jeter un simple regard sur chacune de ses actions pour être amplement instruit et édifié. Ce n'est pas certes que sa vie soit quelque chose de monotone, oh non ! Il est vrai qu'un grand nombre de ses années peuvent se résumer dans le simple accomplissement de son devoir, toujours le même : l'éducation de la jeunesse. Mais il est, dans la vie de cette humble fille du Séraphique Père devenue elle-même la fondatrice d'une Congrégation religieuse et la Mère d'un grand peuple, bien des traits de ressemblance avec saint François. Tous les enfants du Patriarche d'Assise trou-

reront dans leur humble sœur de grands et beaux exemples, ils verront les fruits de sainteté que peut produire cet esprit de pénitence et d'humilité qui doit être l'esprit de leur Ordre.

Julie passa donc son enfance au foyer domestique, entourée déjà de la vénération universelle. Pour terminer son éducation si bien commencée, elle fut envoyée à l'Abbaye royale des Bénédictines de Valognes. C'est manifester assez la piété et la ferveur de la sainte enfant en disant qu'elle renouvela pendant son séjour à l'Abbaye, son vœu de chasteté perpétuelle et celui de de se consacrer pour toujours au service de Dieu et du prochain. Déjà dans la ferveur de sa première communion elle avait offert à Dieu cet holocauste de suave odeur. Son âme était déjà tellement éclairée des lumières du ciel que dès lors elle aspirait aux œuvres de la sublime perfection.

En 1774 elle quitta cette sainte demeure où elle avait puisé la science et fait croître sa vertu pour retourner au foyer paternel. Aussitôt, poussée par son zèle, elle ouvrit à Barfleur une école avec un internat où elle admit surtout les orphelines et les pauvres. Grâce à son talent et à sa tendresse toute maternelle pour l'enfance, elle obtint un grand succès. Elle paraissait bien être dans sa vocation, il semblait que sa vie était destinée à s'écouler ainsi paisiblement, dans les labeurs ignorés de cet humble mais sublime apostolat, quand vint fondre sur la France le cataclysme sanglant de la *Révolution*.

C'est alors que la lumière ignorée fut placée sur le chandelier. Les dangers sans nombre de cette ère de carnage et d'impiété semblaient ménagés précisément pour mettre en lumière l'héroïsme de la jeune fille. Tout le monde put voir que Dieu l'avait préparée de longue main pour être au diocèse de Coutances le soutien et la conservation de la foi.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.

(A suivre)



Pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre de Montréal

à Sainte-Anne de Beaupré

FAUT-IL le dire?... C'est sous une pluie torrentielle que le bateau quitte le port de Montréal, le samedi 18 juin. Ah ! sans doute il en est qui découragés par ces trombes d'eau resteront à la maison n'osant affronter de telles intempéries, mais vraiment elles ne doivent pas être bien nombreuses, puisque les pèlerines sont au nombre de huit cents. " Les grandes eaux n'ont pu éteindre leur charité, leur ardeur." Cette pluie d'ailleurs a eu d'autres avantages.

D'abord, elle a opéré un triage parmi les voyageuses, laissant sur la rive les timides et surtout les volages qui semblables à des frelons bourdonnants dans une ruche laborieuse causent de la dissipation, parfois, dans les plus pieux pèlerinages. Puis, elle a fait connaître à beaucoup, un grand Saint, qui fait, paraît-il, au Paradis du bon Dieu, la pluie et le beau temps. Ce n'est pas la première fois que le B. André d'Hispello est favorable aux vœux de ses frères et sœurs, il faut le dire à sa louange et à sa gloire, il en a la sainte et louable habitude. Cette fois encore il a montré son bon cœur et son puissant crédit. Notre R. P. Gardien fait prier tout le monde et au nom du B. André il promet le beau temps pour le lendemain. Il y a bien des incrédules, car la pluie tombe toute la nuit nous faisant goûter tous ses bienfaits. Oui, dût-on m'accuser de faire contre mauvaise fortune bon cœur, cette pluie avait encore un autre avantage, elle tenait toutes les Dames au salon les obligeant en quelque sorte à respirer le parfum de la prière plus réconfortant à l'âme que ne l'est aux poumons l'air ordinairement si délicieux, si pur sur les ondes du St Laurent aux belles nuits d'été. Quant au Bx. André, son triomphe fut d'autant plus éclatant qu'il était plus inespéré. Le lendemain Dimanche, ravissante journée.

Dès six heures, du haut de ces tours que le pèlerin canadien salue de loin par son chant, par sa prière, par le battement de son cœur, les cloches elles aussi saluaient nos pèlerines qui s'avançaient processionnellement vers le béni sanctuaire. Déjà dans le bateau on s'était préparé à la sainte Communion ; aussi commence-t-on immédiatement à distribuer le Pain des Anges, nourriture du vrai Pèlerin, viatique de nos âmes. Nos Tertiaires

eurent vraiment toutes les facilités de satisfaire leur dévotion et malgré la présence d'autres pèlerinages il n'y eut aucune fâcheuse précipitation, grâce à la bonne organisation des RR. PP. Rédemptoristes, les heureux serviteurs de la bonne sainte Anne.

Après le grand Sanctuaire, la " Scala Santa " attire toutes ces enfants de saint François. Les mystères de la Passion y sont si vivants ! Comme le cœur est attendri en contemplant, après avoir gravi le saint Escalier, l'image du Sauveur présenté au peuple par Pilate " Voilà l'homme ! " L'humilité, la douceur de Jésus, si bien exprimées par son maintien, son expression, quelle leçon à qui sait comprendre ! Mais ce n'est pas tout. Dans cette enceinte sacrée, les yeux ne rencontrent partout que des scènes attendrissantes : toute la Passion du divin Rédempteur y est représentée dans toute son horreur. Il est bien dur le cœur qui sort de ce pieux Sanctuaire, sans avoir été touché et pénétré de contrition.

A 10½ heures la grande voix des cloches nous rappelle aux pieds de la Bonne grand'Mère. Là, le Père prédicateur redit les gloires de sainte Anne et s'inspire de la grandeur du Tiers-Ordre si recommandé par notre Saint Père le Pape Léon XIII pour demander à ses membres plus de perfection, plus de foi, plus d'amour. Le R. P. Gardien donne le salut du Très Saint Sacrement, on vénère la relique de la grande Sainte, et il est hélas ! déjà temps de partir .

A Québec les vaillants montent, escaladant le roc jusqu'à la Grande Allée, à cette église nouvelle que désigne son petit dôme doré et qui promet déjà d'être si belle, si gracieuse, si pieuse et avec tout cela si franciscaine. Belles promesses, n'est-ce pas ? Réalisations plus belles encore, grâce à la foi du peuple de la bonne ville de Québec, à l'ardeur et au zèle du Vénérable Aumônier constructeur, et à la bénédiction du premier Pasteur du Diocèse. C'est l'église des Franciscaines Missionnaires de Marie. Mr. l'Abbé L. Pâquet attend les Sœurs de Montréal. Il les attend avec le bon Jésus pour les bénir. Après la bénédiction du Très Saint Sacrement, vite on redescend, car ici le temps a deux défauts, il est court et passe rapidement.

Le ciel continuait à être splendide et plusieurs ayant oublié le nom de notre Bienheureux demandaient ingénument : " Quel est le nom du Saint qui donne le beau temps à si bon marché ? "

A 6 h. du matin, lundi, on revoyait la grande Ville, on revoyait surtout la bonne Mère qui du haut de sa tour de Bon Secours

nous tendait les bras et nous invitait à venir. On ne refuse pas une si douce invitation. Les Sœurs du Tiers-Ordre de Montréal vont terminer leur pèlerinage annuel aux pieds de la divine Mère

Vais-je le dire, au risque de blesser l'humilité de nos Sœurs ? pourquoi pas ? puisque c'est notre Vénéré Directeur qui nous l'a dit tout bas aux réunions suivantes du Tiers-Ordre. Il paraît qu'à Bon Secours, nous avons édifié tout le monde et par le nombre vraiment extraordinaire de communions qui ont été faites en action de grâces et surtout par la simplicité et la modestie de nos toilettes. C'était chez toutes, absolument toutes, une absence remarquable de couleurs criardes et de chapeaux extravagants. C'est un vrai triomphe de la simplicité chrétienne et du bon sens sur le luxe du jour.

Puissions-nous toujours et partout mériter cet éloge qui convient si bien à des Tertiaires !

Un pèlerinage si pieux et si édifiant ne pouvait manquer d'être béni du bon Dieu et de sainte Anne. Aussi, sans compter les faveurs intimes et les autres que nous ne connaissons pas, aurons-nous à enregistrer de nombreuses grâces à la page des faveurs de la Bonne sainte Anne. Pèlerin.

AVIS : Nous rappelons aux frères du Tiers-Ordre et à tous les hommes qui ont le désir de se joindre à eux que leur pèlerinage à la Bonne sainte Anne aura lieu le samedi 30 juillet. Le Trois-Rivières quittera son quai ordinaire le samedi à 6½ p. m. et sera de retour le lundi 1er août à 6 h. a. m.

Lundi 1er août, à 2 h. p. m. se célébreront, à l'église des Franciscains les très Vêpres de la fête de la Portioncule. A partir de ce moment, les fidèles pourront gagner l'Indulgence de la Portioncule, jusqu'au mardi soir au coucher du soleil. Les fidèles savent qu'ils peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux défunts : à chaque visite qu'ils font à l'église franciscaine (ou à une église qui jouit du privilège de la Portioncule).

Conditions requises : s'être confessé au moins le 30 juillet, à moins qu'on ait l'habitude de se confesser tous les huit jours, faire la sainte communion le 1er ou le 2 août, et réciter à chaque visite une prière aux intentions du Souverain Pontife.

Les Tertiaires gagnent l'Indulgence de la Portioncule, dans l'église ou la chapelle qui est le siège canonique de leur Fraternité. S'il n'y a pas de fraternité canoniquement érigée ni d'église franciscaine, dans la localité, ils peuvent la gagner dans l'église paroissiale.

Le Pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre au Cap de la Madeleine est fixé au 7 septembre. Départ le 7 par le Trois-Rivières à 7 h. du soir, retour le 8 au soir.



A TRAVERS LE MONDE

Corbie. — On vient de célébrer une grande fête en l'honneur de sainte Colette, la grande réformatrice franciscaine. 8 à 10.000 personnes suivaient la procession, présidée par Mgr l'Evêque d'Amiens. Le char triomphal, surmonté de la statue de la sainte, était tiré par quatre chevaux noirs. Des groupes symboliques représentant les vertus, les martyrs, l'entouraient. Le cortège s'est dirigé vers la colline, où la statue de sainte Colette fut érigée en 1862, et le P. Desplanque, dominicain, a fait le sermon d'usage.

Roger Bacon. — On vient de fonder une nouvelle association philosophique dite *Société Roger Bacon* en l'honneur de ce grand franciscain anglais qui fut le génie le plus universel de son siècle. Le but de cette association est de discuter les principaux problèmes de la philosophie scolastique à la lumière de la critique moderne et de découvrir les points de contact entre la pensée du moyen âge et la pensée actuelle. Une réunion importante de cette Société a eu lieu récemment au Couvent des PP. Capucins de Crawley sous la présidence du R. P. Anselme, Capucin, Lecteur de philosophie.

Le *Spectator*, journal protestant anglais, donne dans son numéro du 13 novembre 1897, une analyse de l'Opus majus de Roger Bacon. " Les véritables talents de Bacon, dit-il, sont étonnants. Le latin lui était familier comme s'il avait été sa langue maternelle, et il l'écrivait avec correction, sans aucun effort et avec élégance. Il connaissait l'hébreu et le grec, et très proba-

blement l'arabe. En mathématiques, spécialement dans l'application de ces sciences, comme par exemple pour l'optique, il égalait les grands savants de son temps, s'il ne les devançait pas. Il était très versé dans la logique, la métaphysique, la philosophie morale, la théologie, surtout il avait acquis de vastes connaissances. Il entrevit les découvertes actuelles, quoiqu'il ne parvint pas alors à de grands résultats : il avait une conception parfaitement claire du microscope, son esprit scientifique se rendait facile et comme en se jouant la possibilité de rapprocher les objets éloignés, de grossir d'une manière indéfinie les plus petits objets, en donnant des directions convenables aux rayons réfractés, et en se servant pour cela des moyens les mieux appropriés. " Son grand mérite n'a pas été tant d'exécuter ce qu'il avait conçu, mais plutôt d'être convaincu que tout était possible, et qu'avec un effort soutenu on pourrait facilement aboutir. " La grande découverte qu'on lui attribue, c'est celle de la poudre à canon. Il en parle comme d'une chose communément employée dans les jeux enfantins de son temps. " En renfermant du salpêtre dans un morceau de parchemin, dit-il, vous produisez un bruit plus retentissant que celui de la foudre et dont l'éclat est encore plus brillant. "

Le Tiers-Ordre à Londres. — La ville de Londres, récemment, a vu défiler dans une de ses rues, et non des moins populeuses, au quartier Ouest une solennelle procession en l'honneur de Marie Libératrice et des Martyrs anglais, dont les reliques recevaient pour la première fois, un hommage public. On y remarquait le clergé et les dignitaires ecclésiastiques, les membres des Confréries avec leurs riches ornements, auxquels faisait contraste, dit le correspondant de l'*Osservatore Romano*, l'habit sombre et rugueux des Tertiaires de saint François. Une procession dans la ville de Londres et l'habit franciscain porté ostensiblement par des laïques et respecté de tous, dans la protestante Angleterre, quelle révolution depuis cent ans!

S. Joseph. Les Sœurs Franciscaines de Lons-le-Saulnier viennent de fonder une confrérie, pour les femmes seulement, en l'honneur de saint Joseph. Cette association, que le Saint-Siège a approuvée, est le complément et le couronnement de la dévotion du scapulaire de saint Joseph, que ces religieuses ont instituée et qu'elles continuent de répandre avec un zèle admirable.

Lorette. -- Les Capucins, gardiens de la Santa Casa de Lorette, y ont établi, en l'honneur de la sainte Vierge, une Association universelle répandue dans le monde entier. Depuis une douzaine d'années, elle compte déjà 2,554,928 membres, dont 32 cardinaux, 263 archevêques et évêques et 13 membres de familles royales.

Cuba. -- L'archevêque de Santiago de Cuba, qui possède l'unique siège métropolitain des Antilles, est un Franciscain, Mgr François Saenz de Urturi y Crespo. Il fut consacré en 1891. Son archidiocèse comprend 55 paroisses et 91 églises et chapelles desservies par 83 prêtres, et la population catholique s'élève à plus de 300.000 personnes.

Les Philippines. Aux Iles Philippines aujourd'hui si tristement célèbres, l'Ordre Franciscain a la charge de 150 paroisses. Les religieux appartiennent à cette glorieuse Province de St Grégoire qui envoya au Japon St Pierre Baptiste et ses compagnons martyrisés à Nangasaki en 1597 et canonisés par Pie IX.

New-York. -- Le Collège et le commissariat de Terre-Sainte pour les Etats-Unis ont été incorporés récemment.

Le collège sera situé à Brookland, un des faubourgs de Washington, tout près de l'Université. On travaille assidûment à la construction du nouveau bâtiment.

Mgr Acheval. -- Les journaux américains annoncent la mort de Mgr Achaval, de l'Ordre des Frères Mineurs, évêque de S. Jean de Cuyo. Le vénérable Prélat était âgé de 84 ans. Il s'était fait remarquer au Concile du Vatican par son ardeur à défendre l'infailibilité pontificale.

Viterbe. -- La souscription ouverte à l'occasion du Jubilé eucharistique de Léon XIII s'est élevée au chiffre de 70.000 francs. Cette somme va être employée à la restauration de l'église de Viterbe, où le Pape fit sa première communion. Cette église est dédiée à l'illustre Vierge Tertiaire, sainte Rose de Viterbe.

Monastère des Clarisses d'Amiens. -- " On oublie trop quel bienfait le Seigneur accorde à la ville d'Amiens en lui assurant les prières et les sacrifices de Religieuses qui s'immolent sans cesse pour le bien et le salut de leurs frères. Le monde ne comprend rien à cette vie qu'il croit inutile, mais la foi nous révèle de quel poids pèse la vie mortifiée d'une fille de sainte Colette dans le plateau de la justice divine. Les Clarisses, réformées par l'illustre enfant de Corbie, portaient le nom de

Le tout forme un joli volume in-8 qu'on peut donner avec avantage comme prix. C'est un livre à conserver dans chaque famille.

Les lettres approbatives dont cet ouvrage est enrichi disent quelle estime NN. SS. les Evêques du Canada font de cet excellent livre.

Indication des prix :

Broché : la douzaine.....	4.00
“ : le livre.....	0.40
Demi reliure en toile : la douzaine.....	\$5.00
“ : le livre.....	0.50
Relié en toile : la douzaine.....	5.50
“ : le livre.....	0.60

Les frais de port ne sont pas compris dans les prix ci-dessus mentionnés.

On peut se procurer ce livre au **Monastère des Carmélites**.

Avenue du Carmel en haut de la Rue St-Denis, Montréal.

Nous remercions Monsieur l'Aumônier des Sœurs Franciscaines de Québec qui nous envoie un charmant petit opuscule sur la Portioncule avec la lettre suivante :

A l'approche de la date de l'Indulgence de la Portioncule, le 2 du mois prochain, le Très Révérend Père Frédéric, allant au devant des désirs d'un grand nombre, vient de publier un petit opuscule destiné à rendre un véritable service aux âmes pieuses et plus particulièrement aux tertiaires.

Je vous en envoie un exemplaire dont il m'a autorisé à vous faire hommage. Il vous sera facile de vous convaincre, par un examen rapide de l'ouvrage, qu'il est complet, clair, pieux et éminemment propre à aider la dévotion de tant de personnes qui, chaque année, voient arriver avec bonheur la date du Grand Pardon d'Assise, et s'efforcent d'en profiter soit pour elles-mêmes, soit pour les âmes du Purgatoire.

Vous trouverez, sur le revers de la couverture, les conditions exceptionnellement avantageuses auxquelles ce petit livre est mis en vente. Le T. R. Père a voulu en faire une œuvre de propagande au profit d'un Sanctuaire qui lui est particulièrement cher.

Agrérez, etc

LOUIS H. PAQUET Ptre

Aumônier F. M. M.

Les commandes peuvent être adressées aux Sœurs Franciscaines 180 Grande-Allée, Québec, ou à M. L. H. Paquet, Archevêché de Québec.

Prix : 5 cts l'exemplaire ; 50 cts la douzaine ; \$4.00 le cent ; \$35.00 le mille. Port en sus.



Calendrier

AOÛT

- L. 1 S. Pierre aux Liens — SS. Machabées, MM.
- M. 2 Dédicace de la Basilique de N.-D. des Anges ou GRAND PARDON de la Portioncule — *I. P.* — pour tous les fidèles à chaque visite qu'ils feront à une église franciscaine, et pour tous les Tertiaires qui, dans les localités où ne se trouve pas d'église franciscaine, visiteront l'église paroissiale le 1 août, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil le 2 août *p. m.* — S. Etienne, P. M.
- M. 3 Invention du corps de S. Étienne, M.
- J. 4 S. Dominique, C.
- V. 5 N.-D. des Neiges — B. Cicco, 3 O.
- S. 6 Transfiguration de N.-S. — SS. Sixte II et compagnons, MM.
- D. 7 10^{me} dim. après la Pentecôte — S. Gaëtan, C. — S. Donat E. M.
- L. 8 SS. Cyriaque et compagnons, MM.
- M. 9 B. Jean d'Alverne, 1 O. — S. Romain M. — Vigile.
- M. 10 S. Laurent, diacre, M.
- J. 11 Octave de S. Dominique — SS. Tiburce et Suzanne, MM.
- V. 12 Ste Claire d'Assise, V., Fondatrice des Clarisses — *I. P.* — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.* — *A. G.* no 26.
- S. 13 B. Pierre de Molliano, p., 1 O. — SS. Hippolyte et Cassien, MM. — Vigile.

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église paroissiale, s'il n'ya pas, dans la ville l'église franciscaine ou de chapelle du Tiers-Ordre.

Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans leurs maisons particulières.



Sainte Claire
Fondatrice des Clarisses

“ Bienheureux les pauvres
que le royaume des Cieux est ”

PENSÉES MÉTRIFIQUES

La pauvreté est la reine des vertus : la voie par laquelle on arrive à la perfection, la nourrice de l'humilité et le germe de la perfection.
(Eloges de la pauvreté)

RÉSOLUTIONS MONASTIQUES

1^o Je ne veux pas attacher mon cœur aux biens de ce monde.
2^o A l'exemple de S. François je mépriserais d'autres choses.

RECOMMANDATIONS

41 Grâces particulières. — La conversion de 54 personnes.
— 114 Malades. — Plusieurs ivrognes. — La vocation de plusieurs personnes.
— Nombres actions de grâces.
S. François et S. Antoine.

Les 5 postulantes Clarisses naufragees à Bourg

Réciter 6 Patenôtres à Bourg



Sainte Claire
Fondatrice des Clarisses

heureux les purs d'esprit, parce
l'ame des Ciel est à eux."

PENSÉES BÉNÉRIQUES

la reine des vertus; — la voie par excellence du salut; —
humilité et le germe de la perfection; — ses fruits sont nom-
u connus.

(Eloge de la pauvreté par S. François)

RÉSOLUTION DU MOIS

pas attacher mon cœur aux biens de ce monde.
de S. François je mériterais d'aimer la pauvreté en toutes

RECOMMANDATIONS

culières. — La conversion de 54 pécheurs. — 19 Orphelins.
— Plusieurs ivrognes. — Vocations. — Nombreuses inten-
— Nombreuses actions de grâces à S. Joseph, Ste Anne,
Antoine.
des Clarisses naufragés de la Bourgogne.

Réciter 6 Palm Ave, Gloria.



Séraphique

1898

- D. 14 11^{me} dim. après la Pentecôte —
B. Santès d'Urbino, p., 1 O. — S. Eu-
sèbe, C.
- L. 15 Assomption de la T. Ste Vierge —
A. G. no 26. — *Neuvaine à St Louis.*
- M. 16 S. Roch, 3 O. — 256 a. 50 q., E. F.
- M. 17 Octave de S. Laurent.
- J. 18 Ste Hélène, Vve — S. Agapit, M.
- V. 19 S. Louis d'Anjou, E. 1 O. — *I. P.*, 256
a. 50 a., E. F. — Octave de Ste, Claire.
- S. 20 S. Bernard, abbé, C. D. — Jeûne et
abstinence.
- D. 21 12^{me} dim. après la Pentecôte —
Ste Jeanne François Frémiot de
Chantal, Vve.
- L. 22 Octave de l'Assomption — S. Joa-
chim — SS. Timothée et ses compa-
gnons, MM.
- M. 23 S. Philippe Beniti, C. — Vigile.
- M. 24 S. Barthélémy, A.
- J. 25 S. Louis, roi de France, 3 O., patron
des Frères du Tiers-Ordre — *A. G.*
no 25. — 7 a. 7 q. — *I. P.*, 256 a. 50
q., E. F.
- V. 26 S. Hyacinthe, C. — S. Zéphyrin, P. M.
- S. 27 S. Joseph Calassanze, C. — B. Timo-
thée p., 1 O. — B. Gabriel Maria, p., 1 O.
- D. 28 13^{me} dim. après la Pentecôte — Saint
Cœur de Marie — S. Augustin, E.
C. D. — S. Hermès, M.
- L. 29 Décollation de S. Jean-Baptiste —
Ste Sabine, M.
- M. 30 Ste Rose de Lima, V. — S. Félix et
son compagnon, MM.
- M. 31 S. Raymond Nonnat, C.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com.,
visite et prières, 3 *Pater, Ave, Gloria*; pour les
Ind. part., prières seulement et visite.

Imprimatur :

PAULUS Archiep. Marianop.

“Le Scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel.”

Un livre utile à tous les fidèles, mais surtout précieux pour ceux qui portent le scapulaire, vient de paraître. Il a pour titre : **Le Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel**, quelques considérations, les unes sur la *Communion des Saints*, les autres sur la *Dîme*, terminent le volume.

Monsieur J. T. SAVARIA, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, en est l'auteur.

Ce livre se vend au profit des religieuses Carmélites de Montréal.

C'est un traité sérieux, mais néanmoins agréable et d'une simplicité telle, que le plus humble paysan peut le lire avec profit et intérêt.

Les premières pages de l'ouvrage reportent à la fondation de l'Ordre qui eut pour berceau les grottes du Mont-Carmel.

A mesure qu'on avance dans la lecture, on voit se dérouler des traits frappants, des faits historiques merveilleux qui nous amènent insensiblement au Scapulaire donné par la très sainte Vierge au bienheureux Simon Stock.

Viennent ensuite les privilèges admirables du Scapulaire: savoir—1° L'exemption de l'enfer pour quiconque meurt pieusement revêtu du Scapulaire.—2° La prompte délivrance du purgatoire, moyennant certaines conditions requises.—Quelques questions qui se rapportent au Scapulaire, telles que: l'existence du purgatoire, la rigueur des peines qu'on y endure, les indulgences, la communion des Saints sont traitées de manière à satisfaire le lecteur tout en ne le détournant pas du sujet principal.

Le livre se termine par une étude sérieuse et approfondie sur la *Dîme*. Voici l'appréciation que fait de ce dernier point, la *Dîme* ce dernier traité, le digne évêque de Sherbrooke :

“ Ce travail, quant au fond me paraît irréprochable. Je n'hésite pas à dire qu'il a même une très grande valeur. Rappeler et prouver directement, comme vous le faites, l'origine divine de la *Dîme*; mettre en relief le caractère du prêtre qui, en la recevant, ne fait qu'exercer le droit du Maître absolu des biens de la terre dont il est le représentant et comme l'agent autorisé, c'est là, assurément un moyen très efficace d'amener les fidèles à apprécier la *Dîme* comme elle le mérite, à la considérer non pas tant comme un fardeau que la justice impose, que comme une jouissance réclamée par la foi et la piété.

“ Si votre travail est lu sérieusement, il ne saurait manquer de produire une salutaire et profonde impression sur les catholiques etc., etc.”

† PAUL, év. de Sherbrooke

Evêché de Sherbrooke, 27 déc. 1897.

Des traits édifiants et des exemples frappants dispersés à propos dans le cours de l'ouvrage viennent reposer le lecteur tout et lui faisant mieux comprendre la doctrine expliquée.

Filles de la Passion. Ce nom dit bien la chose. Leur existence entière est le prolongement du grand acte accompli sur le Calvaire par le Sauveur pour la rédemption du genre humain.

“ Avec les idées de jouissances et les habitudes de bien être qui règnent actuellement dans la société, le recrutement des filles de la Passion se fait plus difficilement qu'aux âges de foi, où la pénitence était recherchée, aimée, pratiquée. Pourtant, Dieu sait faire surgir encore du milieu du monde des âmes vaillantes qui viennent frapper à la porte du monastère des pauvres Clarisses et supplient qu'on daigne les admettre. Nous avons vu naguère une dame, qui avait, aux yeux des hommes, une position enviée, venir implorer, elle aussi, son admission dans les rangs des filles de Ste Colette, et qui peut dire aujourd'hui aux mondains combien est vraie la parole du prophète : Un jour passé dans votre sanctuaire vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels. ”

“ Jeudi dernier il nous était donné d'assister à la cérémonie touchante d'une prise d'habit. C'était une jeune fille du Canada qui venait s'enrôler dans la glorieuse et bienfaisante phalange des Clarisses. M. l'abbé Le Roy, vicaire général, supérieur du monastère, présidait la cérémonie et était assisté de MM. les chanoines Guerlin, aumônier, et Vitasse, missionnaire apostolique, Le R. P. André, du couvent des Franciscains d'Amiens, fit l'allocution d'usage. Rarement nous avons entendu parler avec plus de simplicité et de charme. Le pieux frère mineur conduisit par la pensée son auditoire dans le couvent de Ste-Claire à Assise. Il nous fit pénétrer dans le réfectoire dont il sut dépeindre l'extrême pauvreté en termes saisissants et rappeler à la postulante qu'elle allait se vouer à une vie pauvre, mortifiée, crucifiée.

“ Il fit allusion à la visite du pape Saint Damien et de l'ordre qu'il donna à Ste Claire de bénir la table, en sa présence. Il prit à cette occasion de parler de l'absolue obéissance que promet la Clarisse, qui n'a plus de volonté propre et qui ne doit plus faire que la volonté de Dieu, manifestée par les ordres des Supérieures.

“ Faisant allusion au siège que subit un jour la ville d'Assise et à la confiance de Ste Claire qui, le saint ciboire à la main, mit en fuite les ennemis de la patrie, l'intéressant orateur fit voir la puissance de la Clarisse par la prière et par les adorations incessantes devant le Dieu du tabernacle.

“ Il n’oublie pas de rappeler à la postulante que s’il lui a fallu quitter sa famille et sa patrie elle retrouvera une famille nouvelle et dévouée, une patrie à laquelle le Canada est toujours resté attaché comme à une mère bien-aimée et il l’encourage à marcher résolument dans la voie royale que lui ouvre et lui montre son divin époux.

“ Après cette touchante allocution, commence la cérémonie elle-même. M. le Vicaire-Général interroge la postulante sur sa détermination et après avoir reçu, en présence de nombreux témoins, sa demande formelle et expresse d’entrer en religion, il bénit les divers habits dont elle doit se revêtir.

“ Sortant alors du chœur la jeune postulante va quitter les blancs et riches vêtements dont elle est revêtue, et prend les pauvres livrés de la Clarisse tandis que le chœur des religieuses chante lentement des psaumes de circonstance. Rentrée au chœur, la postulante va s’agenouiller au pied de la R. Mère supérieure, qui lui coupe sa luxuriante chevelure, lui donne le manteau, la corde, le voile blanc et lui place sur la tête une couronne d’épines.

“ L’assistance suit avec un intérêt palpitant tous les détails de la cérémonie. Après avoir reçu l’imposition de son nom de religion, sœur Marie Claire de l’Enfant Jésus va donner à ses sœurs le baiser de paix tandis que le chœur chante *Ecce quam bonum* et que la clochette du monastère annonce aux alentours la joie qu’il y a au ciel et sur la terre. Le *Te Deum* fait monter vers Dieu l’expression de la reconnaissance des pieuses Clarisses et nous unissons nos voix aux voix angéliques des filles de Ste Colette, pour conjurer Dieu d’avoir pitié de nous et de bénir encore notre bien-aimée patrie. (Tiré de la Semaine Religieuse d’Amiens.)

Nos Saints. — D’après un rapport publié le 1er mai par le P. Candide Mariotte, Postulateur général de l’Ordre Séraphique, pas moins de soixante causes de béatification concernant des membres des différentes branches de la famille franciscaine, sont actuellement soumises à l’examen. Parmi les plus connus de ceux, déjà proclamés bienheureux, dont le procès de canonisation se continue, citons le B. Bernardin de Feltre (mort en 1494) à qui l’on doit la fondation des établissements de charité connus sous le nom de Monts de Piété et destinés à mettre un terme aux ravages de l’usure, le B. Salvator d’Horta le grand faiseur de

miracles espagnol (mort en 1567), le B. Charles de Sitia (mort en 1670) et le B. Humble de Bisignano (mort en 1537). Les trois derniers étaient des Frères convers. Entre ceux qui jouissent déjà du titre de Vénérable et dont on prépare la béatification, il faut remarquer Sœur Marie Crescence Hoess de Kaufbeuren (Bavière), du Tiers-Ordre, et le Frère Antoine Margil, fondateur des Missions du Texas (Etats-Unis), le Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne, religieux français.

Parmi ces 60 serviteurs de Dieu, 23 sont morts dans le siècle dernier.

De leur côté les Pères capucins annoncent la prochaine béatification de la Vénérable Marie-Madeleine Montinengo, religieuse capucine. N'est-ce pas le cas de rappeler la parole d'un Cardinal Préfet des Rites à notre Rissime Père Général : " Les causes de béatification des enfants de S. François sont si nombreuses, qu'il faudrait pour les examiner, une congrégation spéciale."

Nous devons ajouter que plusieurs causes qui nous intéressent se poursuivent en dehors de notre Ordre. Rappelons celle du Vén. Curé d'Ars, celle des martyrs anglais parmi lesquels nous comptons 14 ou 15 religieux de notre Ordre, celle enfin du serviteur de Dieu le P. Ludovic de Casauria, Franciscain si populaire en Italie par ses œuvres de charité, (mort en 1885) et dont le procès de l'Ordinaire est examiné.

La cause relative au titre de Docteur de l'Eglise à donner à saint Bernardin de Sienne est commencée.

La cause de Christophe Colomb. — La Congrégation des Rites avait suspendu la cause de béatification de Christophe Colomb, Tertiaire de Saint François, parce qu'il n'était pas établi par des documents probants que son fils Ciego fût né en mariage légitime. Actuellement, l'introducteur de la cause a réussi, après de longues recherches, à retrouver l'acte original du mariage de Christophe Colomb ; aussi la cause va-t-elle être reprise avec certitude presque complète de succès. ?

Le Père du Cable Transatlantique. — Le *Saint-Anthony's Messenger* de Cincinnati fait remarquer combien il est étonnant de ne pas trouver, dans les ouvrages qui racontent l'histoire du câble transatlantique, la mention du nom et des œuvres de l'Evêque franciscain de Terre-Neuve, Mgr Mullock, mort il y a une trentaine d'années. C'est lui qui avait eu le premier la pensée d'unir ainsi les deux mondes par des fils télégraphiques.

et il écrivit pour montrer les grands avantages qui en résulteraient. Il fut l'ami et le collaborateur du célèbre Field, qui prit à cœur le projet et le fit aboutir, à force d'énergie et d'éloquence, malgré d'innombrables obstacles. Le premier livre de Field écrit à ce sujet, il y a quelque quarante ans, paie un juste tribut à Mgr Mullock, qu'il appelle le père du câble transatlantique. Les éditeurs suivants, gênés sans doute par cette intervention d'un évêque et d'un moine dans une œuvre si grande, ont trouvé plus simple de retrancher son nom et d'attribuer tout le mérite à M. Field. Pour l'honneur de l'histoire, autant que de la religion, le nom de Mgr Mullock doit être conservé à la reconnaissance des peuples.

Terre-Sainte.— Le 24 mars dernier a eu lieu l'ouverture solennelle du Sanctuaire de Bethphagé et la première messe y fut célébrée par le T. R. P. Aurélio, Custode de Terre-Sainte. Désormais un Père franciscain y offrira le saint sacrifice chaque semaine. La veille du dimanche des Rameaux un pèlerinage se rendit aussi à ce lieu béni où Notre Seigneur monta l'âne sur lequel il fit ensuite son entrée triomphale à Jérusalem.

Le dimanche.— Une importante réunion des Tertiaires des différentes Fraternités de Paris a eu lieu dans cette ville le 13 mars sous la présidence du R. P. Gonzague, Frère Mineur, dans le but de soutenir et de promouvoir les œuvres spéciale fondées en vue d'obtenir la sanctification du Dimanche.

Le P. Maccioni et l'Observatoire météorologique.
— Un religieux Franciscain italien, le P. Maccioni, de la Province de la Marche, a conçu le projet d'établir dans un couvent de son Ordre, favorisé par sa position, à Giaccherino, près de Pistoria, un observatoire météorologique et sismique qui rendra de grands services à la science et évitera peut-être, par ses prévisions, les terribles effets des tremblements de terre, assez fréquents dans cette contrée.

La " Divine Comédie " du Dante.— Une imprimerie renommée de Prato, en Italie, a publié une nouvelle édition de la *Divine Comédie*, du Dante. Le papier, les caractères et la disposition typographique, les illustrations sont également soignés. La conservation de l'œuvre originale est due aux Franciscains. Dante, en effet, était un membre du Tiers-Ordre de Saint François, et les Frères Mineurs ont gardé comme un précieux trésor son immortel travail, traduit, depuis trois cents ans, dans toutes les langues qui ont une littérature. L'un des meil-

leurs traducteurs et des plus savants commentateurs du Dante est un Franciscain, Jean de Ser^{va}valle, Evêque de Rimini. C'était une traduction latine, et les circonstances dans lesquelles elle fut faite montrent que dès les premiers jours la renommée du Dante était universelle. L'Evêque Jean de Ser^{va}valle, Légat du Pape au concile de Constance en 1416, entendait des prélats de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, qui parlaient avec enthousiasme du grand poète et désiraient connaître ses œuvres. Il leur en promit la traduction latine, qu'il leur donna en effet, sans s'astreindre cependant aux règles strictes de la prosodie, et il y ajouta de précieux commentaires. Depuis lors, ont paru, dans toutes les langues, des traductions sans nombre. (*L'Echo de saint François et de saint Antoine.*)

VISITE DES FRATERNITÉS

Sherrington. A la suite d'une retraite paroissiale, en mars 1898, sur l'invitation de Monsieur Péladeau, curé de la paroisse, ancien propagateur du Tiers-Ordre à Montréal, une belle fraternité d'environ cent membres a été fondée sous le vocable de saint Antoine de Padoue. La tâche a été facile au Père Prédicateur, car dans cette paroisse la foi est simple, les mœurs pures : et déjà dans cet excellent milieu, Monsieur le curé avait choisi et préparé d'avance les éléments de sa Fraternité.

Ste Rose.— Du 13 au 16 mars une retraite à été prêchée à la fraternité de Ste Rose. Les exercices ont été suivis très régulièrement matin et soir par les Frères et les Sœurs. Un grand nombre de paroissiens en ont également profité pour se préparer à l'accomplissement du devoir pascal.

12 prises d'habit et 3 professions chez les Sœurs, 4 prises d'habit et 1 profession chez les Frères ont été le magnifique couronnement de la Retraite et de la Visite.

St Boniface de Shawenegan.— Du 29 au 31 mai, la retraite a été prêchée dans cette Fraternité qui compte 300 membres.

1 profession, 9 prises d'habit ont clôturé les exercices.

St Henri de Mascouche.— Les Tertiaires y ont édifié le Rév. Père Visiteur par leur ferveur plus qu'ordinaire due à la sollicitude toute spéciale que Monsieur le curé témoigne à sa fraternité ; 10 prises d'habit et 30 professions.

Ste Thérèse.— Le 27 juin dernier avait lieu dans l'Eglise paroissiale de Ste Thérèse l'ouverture de la visite annuelle de la fraternité du Tiers-Ordre.

Les Tertiaires dont le nombre s'élève à près de trois cents ont tenu à assister aux offices de cette visite.

Le Révérend Père F. Xavier Marie, Franciscain, fit durant 3 jours de solides instructions sur la nécessité pour chaque membre de bien accomplir la règle, sur l'obligation de la pénitence, de l'humilité. Le prédicateur engage fortement les jeunes gens, les jeunes personnes à embrasser cette règle. Ces instructions ont été écoutées avec la plus grande attention et ne manqueront pas de produire d'heureux fruits de sanctification dans les âmes.

La cérémonie se termina par la profession de 3 frères et de 25 sœurs et par la prise d'habit de 7 frères et de 15 sœurs.

Le chœur de la fraternité fit entendre de magnifiques louanges à la gloire du bienheureux Père S. François d'Assise. Enfin la fraternité reçut du Révérend Père la bénédiction Papale.

Sr Secrétaire.

Ste Anne des Plaines.— Cette Fraternité ressemble à une communauté religieuse. Le Révérend Directeur M. Dugas fait un choix très-sévère, tous y sont d'une rigoureuse exactitude aux assemblées mensuelles et à toutes les prescriptions de la Règle. Le luxe est impitoyablement banni. Détails à noter : le Discréttoire se réunit avec une grande régularité, et tous les registres sont tenus à la perfection, toutes choses qui importent beaucoup au parfait fonctionnement d'une Fraternité. Il n'y a plus qu'un souhait à exprimer : c'est que sans perdre en qualité cette fervente Fraternité gagne en nombre et finisse par envahir la paroisse entière dont elle fait actuellement l'admiration.

—:O:—

Anathème contre les détracteurs du Tiers-Ordre.

L'Eglise a toujours pris la défense du Tiers-Ordre. Le Pape Grégoire IX a prononcé ces terribles paroles contre ses détracteurs :

Quiconque aura la hardiesse de critiquer, d'attaquer ou de tourner en dérision le Troisième Ordre, encourra la malédiction de Dieu et de ses saints apôtres Pierre et Paul.

Quiconque, sans attaquer, sans désapprouver le Tiers-Ordre, ose néanmoins empêcher ou détourner quelqu'un d'y entrer, commet une faute grave, parce qu'il empêche un grand bien et met obstacle au profit spirituel d'une âme. Peut-on abuser plus indignement de la bonté de Dieu, que de dissuader de leur pieux dessein ceux qui désireraient servir le Seigneur ? Ignore-t-on qu'ils sont maudits de Dieu, ceux qui éloignent leurs frères de son service ?



Chronique de S. Antoine

S. Antoine. — Voici la traduction du document pontifical dont nous avons déjà parlé : Léon XIII y exalte magnifiquement S. Antoine, le proclame à nouveau le grand Thaumaturge de l'Eglise, loue et glorifie l'œuvre du pain des pauvres, enrichit enfin de précieuses indulgences la dévotion traditionnelle des treize mardis.

“ Léon XIII. — *Ad perpetuam rei memoriam.* ”

“ Elle a causé à notre âme une douce joie et elle répondait entièrement à nos désirs, la supplique par laquelle notre cher fils Laurent Caratelli, Ministre Général des Mineurs Conventuels de S. François, nous a récemment exprimé le vœu ardent de voir le culte de S. Antoine se propager de plus en plus et s'accroître de jour en jour, dans tout l'univers.

“ Oui, vraiment, tous les catholiques ont une raison spéciale de combler particulièrement d'honneurs S. Antoine et de lui rendre un culte de respectueuse dévotion. *En vertu, en effet, de l'admirable privilège que lui a accordé la munificence divine,* ce saint a coutume de répandre, chaque jour, sur le peuple chrétien une telle abondance de grâces et de bienfaits que l'Eglise elle-même exhorte tous les fidèles sans exception à recourir à lui, s'ils veulent des miracles.

“ *Ce n'est pas tout. Dans ces temps malheureux que nous traversons, S. Antoine de Padoue a, pour ainsi dire, conclu une alliance de charité avec S. Vincent de Paul ; il s'est associé avec lui ; tous deux travaillent, amicalement et de concert, à guérir ou du moins à soulager les souffrances et les misères des dernières couches sociales ; l'un par ses bienfaits leur achète du pain ; l'autre le leur distribue.* Et voilà qu'afin de recueillir des aumônes destinées à nourrir ainsi les indigents, dans une multi-

tude d'églises est maintenant placée la douce image de S. Antoine portant l'Enfant-Dieu et implorant de lui les grâces et les faveurs. Il semble que cette image invite et, pour ainsi parler, provoque les fidèles à demander au Saint des bienfaits, en s'obligeant, dès qu'ils les auront reçus, à donner une somme d'argent stipulée par eux et qui sera employée à acheter du pain pour les miséreux. Aussi les associations de S. Vincent de Paul, qui, suivant le but de leur institution, distribuent aux familles des prolétaires les aliments nécessaires à la vie, peuvent-elles espérer en S. Antoine un puissant appui et comme la colonne de leur œuvre.

“ Les choses étant ainsi, c'est volontiers et de grand cœur que nous exauçons les demandes qui nous ont été adressées et que, pour augmenter encore la dévotion des fidèles, pour contribuer au salut des âmes, dispensant avec une pieuse libéralité les célestes trésors de l'Eglise, nous accordons à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment pénitents et confessés, et après avoir communie, accompliront, *pendant treize mardis ou treize dimanches consécutifs et non interrompus* (et cela à n'importe quelle époque de l'année qu'il leur plaira de choisir) quelques méditations, prières ou autres exercices de piété en l'honneur de S. Antoine, à ces fidèles, disons-nous, nous accordons, *pour les treize mardis ou les dimanches susdits*, la faveur d'une *indulgence plénière* et rémission de tous leurs péchés. Nous permettons miséricordieusement dans le Seigneur que cette indulgence soit *applicable aux défunts*. Nonobstant toutes choses contraires. La présente concession sera valable à *perpétuité*.

“ Nous voulons qu'aux exemplaires de cette lettre même imprimés, mais souscrits de la main d'un notaire et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, on accorde la même confiance qu'on accorderait à l'original, s'il était présenté. Nous ordonnons, en outre, sous peine de nullité, qu'un exemplaire de cette lettre soit transmis à la Sacrée Congrégation des indulgences et reliques, conformément au décret de la dite Congrégation, en date du 19 janvier 1756, approuvé par Benoit XIV, notre prédécesseur, le 28 du même mois.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pécheur, le 1^{er} mars 1898, l'an vingtième de notre pontificat. ”

Pour Son Em. le Card. Macchi,
NICOLAS MARINI, *Substitut*.

Cohoes, N. Y. -- La fête de S. Antoine de Padoue, précédée de la dévotion des 13 mardis, à laquelle assista un grand nombre de personnes, fut célébrée avec grande piété et dévotion dans l'église de Saint Joseph. La messe fut dite à l'autel de Saint François, par le Révérend Père Alphonse Dugas, directeur de la Fraternité. Le soir 7 postulants revêtirent le saint habit du Tiers-Ordre de la pénitence, 7 firent profession, 11 enfin entrèrent dans la confrérie du cordon séraphique.

FAVEURS OBTENUES

Je souffrais depuis 15 ans d'une maladie à la paume des mains. Cette maladie, appelée par un médecin " dartres farineuses, " consistait en démangeaisons très vives qui survenaient souvent pendant le jour et surtout la nuit. C'étaient parfois des douleurs intolérables, et je ne pouvais alors ouvrir la main sans que la peau se fendit à la paume. Je consultai successivement trois médecins et je pris force remèdes, mais en vain : la maladie fut déclarée incurable. Après bien des prières qui ne réussirent pas davantage, il me vint enfin la bonne idée de recourir à notre bienheureux Séraphique Père saint François d'Assise et à notre bon saint Antoine. Je fis donc en leur honneur une neuvaine de chemins de croix, leur demandant de m'obtenir ma guérison du Cœur de Jésus. Je fis dire aussi deux messes pour les saintes âmes du Purgatoire et je donnai 50 cts pour le pain de saint Antoine. Je promis en même temps, si j'étais exaucé, de faire publier cette faveur dans la Revue du Tiers-Ordre. A la fin de ma neuvaine, je fus effectivement guéri, et si bien, que depuis ce temps, il y a un mois, je n'ai plus rien ressenti de ce mal. Je crois donc que ma guérison est complète, et je suis heureux de tenir aujourd'hui ma promesse.

J. St G. tertiaire, Montréal.

Merci à St Antoine de m'avoir guéri d'un abcès à la figure.
Montréal.

Je remercie le bon saint Antoine de Padoue pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse de les faire publier dans la Revue.
G. V. B.

J'accomplis ma promesse en remerciant publiquement le bon saint Antoine pour une faveur temporelle obtenue.

Dame O. P., Montréal.

Merci à saint Antoine et à la Très Sainte Vierge Marie pour la guérison d'un rhumatisme que j'avais dans les doigts, et qui menaçait de m'empêcher de travailler. J'avais promis de faire publier dans la Revue la dite faveur. Une Abonnée.

St-Jean-Baptiste de Montréal.

Comme j'ai la charge de visiter les pauvres et de leur distribuer à manger, j'avais à cœur de les bien décarémer. Je m'adressai en toute confiance au bon saint Antoine de Padoue. Mes vœux ont été exaucés. J'ai reçu des provisions abondantes qui m'ont permis de leur faire un immense bien.

Vve. B, Ste-Agathe-des-Monts.

Je remercie le bon saint Antoine pour des faveurs obtenues avec promesse de pain et j'en sollicite encore d'autres très importantes.

Une abonnée, L'Assomption.

Mon mari manquait d'ouvrage depuis longtemps. Je priai d'abord Saint Joseph, puis la Sainte Famille, et finalement, je fus exaucée. Grâce à Jésus, à Marie et à Joseph.

J'avais également un enfant porté à la colère, c'était au préjudice de sa vocation. Je le mis entre les mains de saint François de Sales qui lui donna en peu de temps la patience. Grâce soient rendues à ce doux Saint, et j'engage les mères qui ont de semblables enfants à l'invoquer. Pour ce genre de grâces, Dieu se plaît surtout à l'exaucer.

Une Tertiaire, Holyoke Mass.

Faveurs de la Bonne sainte Anne

Il y a quelques années, mon fils fut victime d'un bien pénible accident qui le mit en danger de perdre la vie. Mais le Bon Dieu qui n'abandonne jamais les malheureux, ne tarda pas à ranimer notre courage défailli, en nous faisant élever des bras suppliants vers la Bonne Sainte Anne. Plusieurs neuvaines furent faites en son honneur, et de plus un pèlerinage à son beau sanctuaire de Beaupré lui fut promis si elle daignait venir à notre secours. Sa puissance se manifesta bientôt. Quelque temps après mon fils fut complètement guéri et aujourd'hui il ne possède aucune infirmité.

Il y aura bientôt deux ans la maladie s'empara de ma personne, et elle me réduisit à une situation bien souffrante. De nouveau

nous nous plaçames entre les mains de la Bonne Sainte Anne, lui promettant également un pèlerinage si elle daignait me guérir. Nous fûmes bientôt exaucés, mais à cause d'un malentendu nous ne pûmes faire ce pèlerinage, lorsque l'occasion se présenta, et bientôt après il me fallut de nouveau me soumettre à l'adorable volonté du Bon Dieu, qui daigna encore me rendre invalide. Je renouvelai de nouveau ma promesse, et presque aussitôt je fus guérie. Aujourd'hui j'ai le grand bonheur de faire ce pèlerinage tant désiré et de témoigner à cette bonne mère mon insigne reconnaissance.

Dame M. B.

Une mère de famille affligée d'une maladie de cerveau a été merveilleusement guérie par l'intercession de la Bonne Sainte Anne et aujourd'hui elle a le bonheur de remplir auprès de cette bonne Mère un devoir bien cher et bien légitime : celui de faire un pèlerinage, en son honneur, à son beau sanctuaire de Beaupré.

Dme. H. L.

Une Demoiselle qui avait toujours les pieds enflés a obtenu sa guérison par l'intercession de la bonne Sainte Anne.

J'ai obtenu au pèlerinage une amélioration très sensible et, je l'espère même, mon entière guérison. Une tumeur m'empêchait de marcher. En arrivant à Ste Anne, le matin, je me suis rendue à la Basilique en voiture. J'en suis revenue à pied. Je marche bien, et je suis restée debout dans le bateau toute la journée. Reconnaissance à la bonne Sainte Anne qui a fait cette merveille !

Une pèlerine.

Je suis allée à Ste. Anne pour lui demander la guérison de ma surdité. Je puis dire que je vais beaucoup mieux.

Une pèlerine.

J'ai obtenu une guérison sensible.

Deux personnes de St. Philippe ont obtenu leur guérison par l'entremise de la bonne Sainte Anne.





Dame Isaïe Dufresne, née Malvina Richard, en religion Sœur Joseph, est décédée à Montréal le 7 juin 1898, à l'âge de 42 ans, après douze mois de noviciat, dans la fraternité de St Antoine de Padoue, qu'elle a édifiée par la régularité de sa conduite et la fidélité à sa Règle de Tertiaire. Elle fit profession sur son lit de mort.

Confesseur de Mme Dufresne depuis plusieurs années, j'ai toujours été grandement édifié de sa fidélité à s'approcher des sacrements. Elle était d'une exactitude sans égale à la confession hebdomadaire et à la communion quotidienne. Je crois aussi que depuis bien longtemps elle avait l'habitude de faire chaque jour le chemin de la croix et une visite au Très Saint Sacrement, comme je l'ai constaté bien des fois, et en voyant son maintien extérieur on pouvait facilement se convaincre que chez elle la piété était franche et sincère. Ce n'était pas une piété de sentimentalisme ; si elle priait ordinairement de bouche on voyait que sa prière venait du cœur. Cette chrétienne était minée par un cancer depuis plusieurs années. Cependant elle a toujours été fidèle à ses devoirs ; car de l'aveu de son mari et des voisins, si elle passait une partie de la journée à l'église, sa maison était toujours dans un état d'ordre et de propreté parfait. Sa dernière visite, quelque temps avant de mourir, fut à l'église dont elle n'était éloignée que de quelques pas. Sa faiblesse était si grande qu'elle fut obligée de se reposer en chemin et de se cramponner au mur pour monter péniblement les marches du perron. Quelques jours après, je fus demandé au chevet de la malade : " Mon Père, me dit-elle, je vais mourir ; mon estomac ne peut plus garder aucune nourriture, aucun liquide. Ma grande peine serait de ne pouvoir recevoir mon Dieu avant de mourir, sur mon lit de souffrance. — Consolez-vous, lui dis-je, le bon Dieu que vous avez tant aimé et reçu si souvent et si pieusement pendant que vous aviez la santé, vous procurera encore cette suprême consolation ; vos pieux désirs seront satisfaits. N'avez-vous pas peur de mourir, ajoutai-je ; n'avez-vous pas de peine ? — Mon Père, j'espère en la miséricorde du bon Dieu ; maintenant ce qui me fait de la peine, c'est de laisser mon mari seul, car ayant toujours été d'une grande bonté pour moi, je lui suis bien redevable de m'avoir rendu la vie si douce et si calme ; il ne m'a jamais fait de reproches. "

N'est-il pas vrai qu'une femme qui peut dire une semblable parole de son mari et qui mérite cet éloge, n'est pas loin de la perfection ? Notre malade fut d'une résignation et d'une édification exemplaires pendant sa maladie. Ne prenant qu'un peu de glace, qu'elle rejetait aussi tôt, et à la fin ne mouillant plus sa bouche qu'avec une plume imbibée d'eau, elle ne se plaignait jamais, disant au contraire qu'elle était bien favorisée de calmer sa soif avec de l'eau alors que son divin Maître n'avait eu que du fiel et du vinaigre qu'il n'avait pu prendre.

Je lui portai quelques hosties non consacrées au commencement de sa maladie afin qu'elle put se rendre compte dans quel moment elle pourrait communier sans crainte d'accident. Elle eut le bonheur de recevoir chaque semaine le divin Consolateur des malades, et seules les saintes espèces purent demeurer dans son cœur malade. Elle est morte comme meurent les fidèles disciples du Christ, en baisant le crucifix.

Dame Joseph Prud'homme, née à St-Denis, tertiaire isolée, décédée le 8 juin à *Notre-Dame de Grâce*, après 29 ans de profession.

St-Hyacinthe. — Dme J. A. Cadotte, née Albina Dion, en religion Sr Françoise, décédée le 17 juin, après 4 ans de profession.

France. — Frère Joseph-Marie de Dohen, Frère convers, pieusement décédé le 16 juin à l'âge de 61 ans, après 33 ans de profession.

Frère Pierre Régalat, décédé le 17 juin à l'âge de 62 ans, après 27 années d'oblature.

Rvd Père Antonin-Marie de Doullens, Gardien du couvent d'Orléans, décédé le 21 juin à l'âge de 54 ans, après 22 années de vie religieuse.

Rome. — Rde Mère Marie des Pasteurs, Assistante Générale de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie.

St-Cuthbert. — Mr Hercule Sylvestre, en religion Frère François-Xavier, est décédé le 14 mai 1898, dans la 75ème année de son âge, et le 2ème jour de sa profession. Il faisait également partie du chemin de croix perpétuel.

Père de six religieuses de la Communauté des Sœurs de Sainte Anne dont deux missionnaires à Vancouver, ce père méritait de mourir religieux lui-même ; il fut reçu Tertiaire l'avant-veille de sa mort, après plus de 12 mois de noviciat, en présence de nombreux parents et amis : tout fut mis en œuvre pour rendre la cérémonie solennelle. Frappé de paralysie et d'apoplexie il eut, contrairement à beaucoup de personnes frappées de cette inexorable maladie, l'avantage de garder sa connaissance jusqu'au dernier moment. Son habit de Tertiaire fut déposé sur lui pendant la profession, étant trop faible pour pouvoir le revêtir ; il reçut les derniers sacrements avec la piété admirable dont il avait fait preuve pendant toute sa vie, faveur qui

lui fut accordée probablement à la prière de ses six ferventes religieuses et aussi en récompense de son attachement à la prière et de son assiduité aux offices de l'Église. C'est dans l'église même, à l'issue du service divin, qu'il fut frappé. Malgré ses grandes souffrances, il n'a jamais laissé échapper une seule plainte, ni demandé qu'on lui procurât le moindre soulagement : nous le voyions continuellement en prières, sans cesse égrainant son chapelet et, dix fois et même plus dans une heure, il se marquait du signe de la croix, continuellement il serrait son crucifix entre les doigts et souvent nous le voyions l'élever et contempler son Sauveur. Son âme, purifiée par les souffrances et la résignation, s'envola en la compagnie de son Père Séraphique, il expira sans la moindre agonie. Trois de ses filles religieuses l'assistèrent jusqu'à ses derniers moments. Une expression de bonheur illuminait sa figure. Le signe de deuil attaché à la porte de sa maison faisait mal au cœur de ceux qui y avaient reçu, les uns la plus douce hospitalité, les autres des bienfaits, tous la plus consolante bienveillance. En pénétrant dans la chambre mortuaire décorée bien modestement, suivant le désir du défunt qui voulait imiter en tout son Père S. François, on lisait sur une banderole placée au-dessus du cercueil ces mots : " Du haut du ciel où tes vertus t'ont conduit, prie pour ceux qui te pleurent ici-bas. " Sur une autre banderole : " Il était le père des pauvres, donner était sa plus grande jouissance. Ses vertus méritent nos hommages, ses bienfaits un souvenir. " Le glas funèbre se fit bientôt entendre, l'église réclamait les restes mortels de celui qui l'avait tant aimée. Le cortège se mit en route. Mus par un sentiment de vive affection, ses quatre fils voulurent porter eux-mêmes le corps de leur bien-aimé père jusqu'à l'église.

Un de ses fils.

Heureux parents que suit jusque dans la tombe l'affection de leurs enfants ! Plus heureux enfants qu'ont édifiés et formés à la vertu les exemples de leurs parents !

Demoiselle Eva Belle Isle, associée du chemin de croix perpétuel, décédée à Trois-Pistoles.

A bord de " La Bourgogne. " — Reine Barcelo, Sr Marie du Sacré-Cœur, professe du 5 août 1896, de N.-D. des Anges.

Laure Barcelo, novice du 21 novembre 1897, Sr Ste Agnès de Jésus, de la fraternité de Notre-Dame des Anges.

Emilia Morin, Sr Claire, professe du 2 mai 1897, âgée de 18 ans, de la fraternité de S. François.

Anaïde Létourneau, Sr Agnès de Jésus, novice du 5 décembre 1897, âgée de 28 ans, de la fraternité de S. François.

Anna Cauchon.

Ces cinq jeunes filles allaient en France, pour entrer dans différents monastères de Clarisses, et ont péri dans le terrible naufrage de *La Bourgogne*.

Chacune d'elles mériterait une notice biographique étendue

qui ferait l'édification des lecteurs et l'éloge de nos fraternités. L'espace nous manque. Nous ne pouvons cependant résister au désir que nous avons de reproduire l'allocution prononcée par le R. P. Gardien, au service solennel célébré pour le repos de leurs âmes, dans l'église des Franciscains, le lundi 11 juillet, service auquel assistaient des représentants de l'Archevêché, du clergé de Ste Cunegonde et de la côte Saint-Paul, les familles en deuil et une grande foule de Tertiaires et de fidèles.

Mes Frères,

L'émotion qui gonfle vos cœurs, les larmes qui coulent de vos yeux, les sentiments de douleur, de compassion et de muette admiration que je devine au fond de vos âmes m'invitent à vous adresser la parole. Vous attendez que je vous dise un mot des héroïques jeunes filles dont le souvenir nous réunit à cette heure. Raviver votre douleur et faire couler vos larmes, en vous rappelant la catastrophe épouvantable qui a plongé le pays dans le deuil, tel n'est pas mon but. Elle a été bien assez cruelle la nouvelle foudroyante et brutale, qui sans respect ni délicatesse aucune a brisé vos cœurs aimants. Il est bien assez désolant le spectacle que les organes de la publicité se plaisent à nous décrire de cette scène d'horreur. . . . C'est plutôt le langage de la foi et de l'espérance que je veux vous faire entendre. Je veux jeter dans ce concert de deuil une note de consolation et faire luire sur ce chaos la lumière pure de la vérité. . . .

Or, ce langage de la foi et de la vérité le voici : il est des heures et des temps, où les iniquités des hommes se multiplient, montent vers le ciel et s'élèvent à un tel point qu'elles appellent les coups de la justice. Alors, pour apaiser la justice qui réclame ses droits et continuer quand même l'exercice de la miséricorde, pour empêcher le monde de s'abîmer sous le poids même de ses fautes, le Seigneur a besoin de victimes. C'est le secret de ces catastrophes où sous les coups de la justice tombent, avec les coupables qui ont mérité la colère, des âmes innocentes et pures qui doivent embaumer l'holocauste et lui donner sa puissance d'intercession auprès de la miséricorde. Leur immolation unie à celle du Calvaire fait le salut de multitudes de pécheurs en même temps qu'elle fait l'honneur et la gloire des victimes. En vain dans ces événements soudains et terribles veut-on rechercher quelque cause naturelle ou humaine, en vain essaie-t-on d'établir les responsabilités, d'accuser les hommes ou les éléments, en vain se fera-t-on des reproches amers à soi-même, il n'est que trop clair et évident que toutes ces causes secondes n'expliquent rien et qu'un Être tout-puissant qui tient dans ses mains les hommes et les choses a tout fait converger vers l'exécution de son plan.

Voilà ce qui est arrivé.

Le Seigneur avait besoin de victimes. De toutes parts l'iniquité des hommes exigeait une expiation. Je ne parle pas seulement des péchés d'une ville, d'un pays. Il me semble, dans une immolation comme celle-ci, voir une expiation plus étendue, qui s'étend à des nations entières. . . . Oui, le Seigneur, dont le regard embrasse le monde, avait besoin de victimes. Convenez, mes Frères, qu'il ne pouvait en choisir de plus belles, de plus nobles, de plus distinguées, ni de mieux préparées à ce rôle expiatoire.

Telle est sa conduite ordinaire, c'est ainsi qu'autrefois, entre toutes les jeunes filles du paganisme, il choisissait pour les jeter sous la dent des lions ou sous le fer des bourreaux, les Agnès, les Cécile, les Lucie, la fleur de l'aristocratie romaine, ce qu'il y avait au monde de plus pur et de plus délicat. C'est ainsi que l'année dernière, sur les rives de la Seine, dans la capitale de la France, il immolait l'élite de la noblesse française, et c'est ainsi qu'il opère toujours : plus la victime est pure plus l'expiation est abondante, plus le résultat sera grand, immense.

Dites-moi, vous qui les connaissez, pouvait-il mieux choisir ? Vous savez qu'issues de familles profondément chrétiennes et pieuses, elles avaient puisé dans les conseils et les exemples de leurs parents, le germe de cette vocation qu'ils cultivaient peut-être à leur insu. Vous savez qu'elles faisaient par leur vertus simples et modestes l'édification de leur entourage et l'ornement de notre Fraternité. Leur père, leur mère pourraient nous parler des longues heures qu'elles passaient en prières. Leurs confidents intimes pourraient nous dire les secrets sublimes de leur cœur : quelques fragments de notes écrites naïvement pour redire les sentiments de l'une d'elles mériteraient d'être ajoutés aux *Fioretti* de S. François.

L'impression causée par leur départ dit bien l'opinion qu'on avait d'elles. L'une laisse derrière elle tout un village dans la désolation. Deux autres sont un sujet de regret pour notre ville presque tout entière. Il en est deux qui vont trouver le Curé de leur paroisse, lui demandent sa bénédiction, et le cœur tout ému, il les proclame l'honneur et la gloire de sa paroisse. Le 1er Pasteur du diocèse les bénit et leur fait promettre de lui écrire toujours, ne voulant pas perdre le bienfait de leurs relations.

Il me fut donné à moi-même de les voir l'avant-veille de leur départ. Qu'elles étaient donc heureuses et fières, d'avoir été choisies par le Seigneur pour être ses épouses sous la bure lourde et grossière de Ste Claire ! Elles avaient entendu l'appel de Dieu, et elles partaient ; oui, pour elles, l'expression de cette volonté d'en Haut était claire à n'en pouvoir douter. Déjà sur le bateau, avant le départ, l'une d'elles écrivait : " Quand même je serais certaine d'aller au fond de l'eau, je partirais néanmoins, tellement je suis convaincue que le bon Dieu m'appelle. "

Qu'elles étaient bien préparées à répondre à cet appel de Dieu ! Dans cet entretien que je suis si heureux d'avoir eu avec

elles, elles me parlaient de leur bonheur, à la pensée de voir enfin se réaliser le rêve de leur vie : elles se représentaient la petite cellule où elles passeraient leurs jours, seules avec le bon Dieu, l'adoration du T. Saint Sacrement qui viendrait charmer leur réclusion. Qu'elles étaient donc heureuses ! L'innocente candeur de l'une, la naïve expansion de l'autre, la douce sérénité d'une troisième, l'énergie calme de la quatrième, la ferveur de toutes me laissent encore dans le ravissement ! Elles avaient choisi des monastères ignorés, le Puy, Châteauroux, Péronne, Amiens, afin de s'interdire pour jamais l'espoir de revenir dans leur patrie. Elles voulaient offrir au Seigneur un sacrifice parfait, sans limite ni restriction, être à Dieu dans toute l'acceptation du mot. Heureuses filles, elles ne pensaient pas être si vite exaucées ! et quand le navire laissa la côte, elles ne comptaient pas arriver si rapidement au port de leurs espérances ! Mais nous le comprenons, leurs dispositions étaient tellement saintes, leur préparation si parfaite, leur ferveur si ardente, leur soif de sacrifice si brûlante, leur âme si belle, que le Seigneur, le divin Epoux qui sait si bien choisir, n'a pas voulu attendre davantage, il se les est fiancées pour toujours. C'est à une rude vie qu'elles allaient, à une vie qu'on peut appeler une mort, c'est une belle mort qu'elles ont trouvée, une mort qui est la véritable vie. A la fleur de leur âge, dans tous les charmes d'une jeunesse innocente et candide relevés par toutes les qualités de l'esprit et du cœur, elles offrent à Dieu un holocauste dont la perfection n'a pas été égalée depuis longtemps peut-être.

Il me semble les voir au bruit du choc terrible, averties du danger, calmes et sereines au milieu de cette foule qui lutte pour la vie et ses intérêts matériels, se disposer au sacrifice, comme jadis, au milieu des bêtes frémissantes de l'arène, les vierges martyres bénissaient le Seigneur et s'endormaient confiantes dans ses bras. Fortifiées par une dernière absolution, elles ont le temps de renouveler leur oblation au Seigneur et elles y ajoutent le sacrifice de leurs beaux et pieux rêves d'avenir, elles l'offrent pour leurs parents, pour leur famille, pour leur pays, pour la sainte Eglise de Dieu, peut-être leur bon cœur a-t-il eu une pensée pour leur Fraternité qu'elles aimaient tant et pour leurs Pères de Montréal, qui, à l'heure du départ, leur avaient recommandé leurs plus chères intentions. Puis, elles invoquent l'étoile de la mer, la douce Vierge Marie, et c'est dans la prière que leur âme est éclairée tout à coup de la lumière de la gloire. Le Paradis s'ouvre pour elles, et pendant que les Anges disposent le sable le plus fin et le plus pur de la mer pour garder leur dépouille vierge jusqu'au jour de la Résurrection, leur âme, entièrement purifiée par le mérite de leur martyre, va recevoir sa récompense. L'Epoux divin leur met au doigt l'anneau de ses fiancées et au cou le collier des perles les plus précieuses, sur la tête la couronne de la royauté et à la main la palme de la

victoire . . . et il les fait asseoir à sa droite au milieu de la glorieuse phalange qui environne la vierge d'Assise, car Clarisses elles le sont par le désir et par la vocation, l'habit de Claire et de François elles le portent depuis longtemps, et l'auréole de la sainteté franciscaine leur ceindra le front durant l'éternité. Et du sein du bonheur et de la gloire, elles nous contemplant en ce jour ces heureuses enfants, et elles nous demandent pourquoi nous pleurons. N'ont-elles pas trouvé ce qu'elles cherchaient et ne sont-elles pas en possession irrévocable de Celui qui les attirait et faisait l'objet de leurs désirs ?

O parents bien-aimés, je comprends vos larmes, elles étaient si bonnes, si charmantes et si aimantes ces enfants que vous ne ne voyez plus ! Mais quand vous aurez donné à la nature les larmes que méritent, bien sûr, ces héroïques enfants, vous serez heureux et fiers du sort réservé à vos filles . . .

Quant à nous, nous écrivons en lettres d'or dans les *Annales* de notre Fraternité les noms de ces Tertiaires : REINE ET LAURE BARCELO, EMILIE MORIN, ANNA CAUCHON, ANAÏDE LÉTOURNEAU, martyres de leur fidélité à répondre à leur sainte vocation. Leur sacrifice est de ceux qui attirent toutes les bénédictions. Bientôt le monde pourra les sentir et les goûter.

Merci, généreuses Sœurs, de nous avoir donné cet exemple, merci de nous avoir tracé la voie du devoir et du sacrifice, merci des grâces que vous allez nous obtenir. Pussions-nous conquérir une gloire pareille à la vôtre. Assurés de votre béatitude, nous vous disons : au revoir ! Fasse le ciel que nous puissions ajouter : à bientôt !

Au dernier moment, nous apprenons la mort de Sa Grandeur Monseigneur Laffèche, évêque de Trois-Rivières. L'Ordre de S. François perd en sa personne un protecteur puissant, un ami de la première heure, toujours sincère et dévoué. Le Tiers-Ordre pleure en lui un de ses membres les plus anciens, les plus convaincus et les plus fidèles, un propagateur ardent de son esprit et de ses Fraternités. L'éloge que méritent sa longue et glorieuse carrière, ses grandes œuvres, son action profonde dans l'Eglise et la patrie canadienne est dans toutes les bouches et sera fait par des voix autorisées. Nous ne pouvons ici qu'exprimer nos sympathies respectueuses pour le clergé du diocèse en deuil, nous ne saurions dire la peine profonde que nous cause la disparition de ce vaillant champion de toutes les causes justes et de toutes les idées généreuses.

Nous recommandons son âme tout spécialement aux prières et aux sacrifices de tous les Tertiaires du Canada.